

---

Mireille Demaules, *La Corne et l'Ivoire. Étude sur le  
récit de rêve dans la littérature romanesque des XII<sup>e</sup> et  
XIII<sup>e</sup> siècles*

Paris, Champion, 2010

Fabienne Pomel

---



**Édition électronique**

URL : <http://journals.openedition.org/peme/109>

DOI : 10.4000/peme.109

ISSN : 2262-5534

**Éditeur**

Société de langues et littératures médiévales d'oc et d'oïl (SLLMOO)

**Référence électronique**

Fabienne Pomel, « Mireille Demaules, *La Corne et l'Ivoire. Étude sur le récit de rêve dans la littérature romanesque des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles* », *Perspectives médiévales* [En ligne], 34 | 2012, mis en ligne le 01 septembre 2012, consulté le 26 novembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/peme/109> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/peme.109>

---

Ce document a été généré automatiquement le 26 novembre 2020.

© Perspectives médiévales

---

# Mireille Demaules, *La Corne et l'Ivoire. Étude sur le récit de rêve dans la littérature romanesque des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles*

Paris, Champion, 2010

Fabienne Pomel

---

## RÉFÉRENCE

Mireille Demaules, *La Corne et l'Ivoire. Étude sur le récit de rêve dans la littérature romanesque des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles*, Paris, Champion, « Nouvelle Bibliothèque du Moyen Âge » n° 103, 2010, 708 p.

- 1 Remaniement du dossier d'habilitation à diriger des recherches soutenu en 2008 à Paris IV, ce gros volume propose une approche anthropologique et littéraire d'un abondant corpus formé par les songes insérés dans les romans des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles et un songe-cadre représentant une mutation, le *Roman de la Rose*. Sont ainsi pris en compte les romans antiques et arthuriens en vers et en prose aussi bien que les lais ou le roman occitan de *Flamenca*. Au total, M. Demaules étudie rien moins que 92 songes (liste fournie en annexe 1) dont elle propose des études détaillées au fil de l'ouvrage, toujours pertinentes, suggestives et fines : impossible d'en rendre compte ici en détail. Ce travail s'inscrit dans une complémentarité avec l'étude d'H. Braet sur la chanson de geste et propose une synthèse utile d'études antérieures partielles et dispersées, que signale la riche bibliographie (classée ; 40 pages en fin de volume). Les trois index (des rêveurs et des songes, des auteurs anciens, des auteurs modernes) facilitent une consultation ciblée de l'ouvrage.
- 2 La méthode est essentiellement herméneutique, qu'elle convoque l'analyse poétique et rhétorique, les traditions exégétiques ou la psychanalyse freudienne ; elle est aussi

diachronique, s'appuyant sur l'histoire des idées pour situer le corpus par rapport aux traditions et théories antiques et médiévales du rêve, afin de déceler leur évolution et les mutations de forme, de signification et de fonctions. On retiendra aussi le postulat qui consiste à aborder le songe non comme un isolat mais comme un lien, établissant des convergences et analogies à la fois avec d'autres rêves et d'autres éléments de la fiction-cadre. Les chapitres adoptent un point de vue synthétique ou inversement se concentrent sur un corpus précis : ainsi, le premier chapitre étudie l'écriture du songe à travers le vocabulaire, délimitant les degrés d'équivalence ou de distinction entre *songe*, *avision*, *vision*, *songier*, *resver* ou *pantaisier*, mais aussi les constantes dans la mise en place des seuils du songe avec des formules, un espace-temps topique et des structures de discontinuité. Le chapitre 5 propose une typologie des interprètes, de l'interprétation, et du langage symbolique des songes. La question du songe et du mensonge dans une triple optique profane, religieuse et romanesque, est déclinée dans les chapitres 3, 4 et 6. Les chapitres 2 et 7 se concentrent l'un sur le roman antique, l'autre sur le *Roman de la Rose*. M. Demaules propose toujours des bilans clairs et nuancés, n'évinçant pas les difficultés telles la délimitation parfois flottante entre songe et vision ou la superposition simultanée de plusieurs modèles empêchant de tracer une évolution strictement linéaire de désacralisation et laïcisation du rêve, du rêve inspiré au rêve humain ou une opposition stricte des conceptions selon les corpus. J'esquisse ici un résumé de ce riche matériau, avant de discuter quelques points.

- 3 À partir d'une conception antique contradictoire du songe, oscillant entre une origine psychologique et une origine divine qui lui confèrent des valeurs de vérité variables, les romans antiques suppriment les songes païens, les diabolisent ou les rationalisent et moralisent : les songes deviennent alors un conservatoire, un « précipité poétique de mythes anciens » (p. 150), d'autant que rêve et mythe sont en rapport d'homologie : produits de fantasmes, ils fonctionnant sur des procédés de déformation et posent les problèmes de l'origine, de la création, de la différence sexuelle ou de la lignée. Dans les romans antiques, le songe reste un message de l'au-delà porteur de vérité, même si s'exprime une tension, avec des opinions critiques et rationalistes sur sa fausseté en même temps que se développe la rime songe-mensonge.
- 4 La littérature courtoise des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles manifeste une réticence face au rêve, préférant un « épanchement de l'onirisme dans le merveilleux » (p. 200). Ainsi chez Chrétien de Troyes, la rime songe-mensonge signale un contexte de dissimulation de la vérité et d'illusion, tandis que sont préférés au rêve des états paradoxaux de *dorveille*, folie ou coma, ou le recours à la magie. De même dans les lais, l'aventure elle-même apparaît comme « variante paradigmatique du songe » (p. 207), dans des scénarios initiatiques mobilisant le sommeil. Dans *Le Bel Inconnu*, les visions s'apparentent au cauchemar au sens étymologique, évoquant un démon écrasant la poitrine et provoquant de mauvais rêves. Le rêve oraculaire de la littérature épique est donc absent mais l'onirisme se trouve transféré dans l'écriture de la merveille par le travail de condensation, surdétermination, déplacement et symbolisation. Une forme profane du rêve d'origine humaine et psychologique se trouve aussi promue par l'intégration à une sémiologie de l'amour héritée de la tradition ovidienne, comme phénomène de compensation ou expérience déceptive : avatar de l'*insomnium*, il est alors associé aux dérèglements de l'esprit amoureux, mais les songes croisés (*Flamenca*) expriment aussi une télépathie, un dialogue surréel entre amants qui sacralise l'amour. Expression

d'une vérité psychologique et affective, le rêve dans ce corpus ne fait jamais l'objet d'une interprétation.

- 5 Le cycle du *Lancelot-Graal* traduit une mutation vers 1215-1230 avec un foisonnement de rêves à valeur de manifestations divines : la greffe du mythe du graal et de croyances et légendes chrétiennes va de pair avec un retour du modèle du songe prophétique biblique comme outil de communication entre l'homme et Dieu. L'ange messager est remplacé par d'autres personnages comme des figures christiques, tandis que le songe royal confère une aura sacrée renforcée par la référence aux paraboles et à l'Apocalypse. Des fonctions nouvelles apparaissent : non seulement annonce mais instrument d'évangélisation et de conversion (réconfort des missionnaires, légitimation de la guerre de conquête ou signe d'une élection), le songe est encore un moyen de symbolisation de notions théologiques complexes. Il n'en demeure pas moins un outil romanesque en révélant une subjectivité tourmentée (comme pour le roi Label avec le désir incestueux pour sa sœur) et en ponctuant une mutation ontologique et spirituelle des héros. Mode de révélation inférieur à la vision et à l'extase, il permet encore de construire une hiérarchie des personnages (Galaad ne rêve jamais).
  
- 6 L'interprétation du rêve, selon une procédure exégétique allégorique issue de la tradition biblique et scolaire et un répertoire de motifs issus de l'oniromancie constituait un danger potentiel pour le romanesque : il est évité par une interprétation floue ou partielle, ou par la transformation de l'élucidation en aventure romanesque. M. Demaules distingue l'oniromancie artificielle pratiquée par des spécialistes de la magie et/ou des clercs tels Hélie, notamment dans le *Lancelot propre*, et l'oniromancie inspirée, non sollicitée, qui apparaît dans le *Joseph d'Armathie* ou la *Queste del saint Graal* chez des ermites, moines ou êtres surnaturels transfuges entre deux mondes. Joseph et Daniel constituent un modèle prophétique perceptible avec Josephé ou Célideine. Merlin s'y rattache tout en s'en démarquant par sa nature sylvestre et ambivalente. Les clefs des songes fournissent un langage symbolique commun, tandis que s'observe une « présentation en paires contrastives » (p. 390), des schémas agonistiques sous l'influence de Prudence, et une forte présence du bestiaire épique ou biblique, avec toutefois une ambivalence axiologique et une adaptation à chaque rêveur. Si l'interprétation revêt souvent un caractère de révélation mystique et de leçon morale, elle éveille aussi l'esprit critique du lecteur et crée l'illusion d'une subjectivité du personnage romanesque, le rêve fonctionnant comme mémoire symbolique de conflits passés et véhicule d'enjeux sexuels, familiaux ou amoureux. La hantise de la trahison fédère ainsi les quatre songes amoureux du *Lancelot propre* en même temps qu'un point de vue anti-courtois. Plus généralement, le rêve représente des liens affectifs problématiques (mère-fils, oncle/neveu, père-fils, fratrie...) révélant des rivalités, discriminations ou fautes. Le rêve pose ainsi de manière insistante la question de la filiation et de la transgression, avec des scénarios œdipiens activés (Mordred) ou évités (Elyezer).
  
- 7 Le *Roman de la Rose* marque une mutation avec le passage au songe-cadre d'un récit allégorique mais M. Demaules repère le maintien d'un langage et d'une logique propres au rêve et d'une quête du sens accordé au désir. La nouveauté réside aussi dans la promotion du songe et du songeur ordinaire, à la fois singulier et exemplaire, dans l'entrée progressive en songe, et le renouvellement du langage symbolique par la prédominance du végétal. L'affinité entre les mécanismes du rêve et de l'allégorie est soulignée par le feuilletage des sens latents et cachés qui appelle un même protocole de

lecture, la prédominance du visuel, l'investigation de la psyché à travers la fragmentation du moi ou encore les effets d'incohérence. G. de Lorris présenterait une « atmosphère magico-religieuse » (p. 589) perceptible dans la fonction initiatique du songe qui permet d'accéder à un monde invisible et de transporter le rêveur hors de soi pour acquérir une vision surnaturelle, ou encore dans l'interprétation proposée des cristaux de la fontaine comme « yeux magiques ou chamaniques » (p. 550). Le rêve serait « souvenir poétisé de croyances très anciennes sur le songe comme état de dissociation de l'esprit et du corps » (p. 550). J. de Meun au contraire met à distance cette représentation archaïque du rêve comme migration de l'âme (notamment dans le discours de Nature et la mention de dame Abonde) et renoue avec la tradition philosophique du songe et de son commentaire. Malgré la disqualification du rêve comme *insomnium*, production dégradée de l'esprit et résidu d'une expérience sensible, le rêve permet une réflexion philosophique sur la pulsion érotique et sexuelle, favorise la création métaphorique qui prolifère à la fin du texte tout en fournissant un alibi à la satire et un modèle d'interprétation du texte allégorique. Son usage et sa valeur de vérité sont évoqués successivement par Raison (songe de Crésus), Ami et Nature, cette dernière convoquant un savoir optique et encyclopédique qui associe le rêve aux illusions optiques. Le *Roman de la Rose* consacre ainsi « l'ère de l'ambiguïté » (p. 613) le rêve véhiculant une vérité relative et subjective.

- 8 On l'aura compris, l'ouvrage fourmille en analyses stimulantes et convaincantes. On se contentera ici d'ouvrir quelques pistes de questionnements et de discussion. MD défend, par delà la rhétorique plus ou moins constante du récit de songe (fragment ou cadre), l'idée d'une authenticité du rêve et d'une saisie intuitive profonde de ses mécanismes chez les auteurs médiévaux. Si les affinités entre rêve et mythe, rêve et allégorie, rêve et création poétique, sont à juste titre soulignées à plusieurs reprises (pp. 19, 208, 522 ou 610), peut-on parler d'« authenticité » pour des élaborations fictionnelles allégoriques ? Concernant le *Roman de la Rose*, les références à l'optique et l'analyse de la vision réfractée, appuyée sur le commentaire que Guillaume de Conches propose sur le *Timée* sont particulièrement pertinentes, mais l'accent porté sur la dimension magico-religieuse chez Guillaume de Lorris peut sembler excessive : elle s'inscrit dans l'opposition des traditions critiques de ce roman entre des lectures profanes et des lectures spirituelles (R. Kamenetz ou J. Ribard), entre celles qui décèlent ou non une ironie : autant de lectures permises de fait par une ambiguïté du texte. Personnellement, c'est plutôt la laïcisation du modèle des voies de paradis qui nous semble évoquer un modèle religieux sous-jacent, toutefois associé à une forme de distance ironique. Enfin, la prise en compte du seul *Roman de la Rose* comme cas de songe allégorique met quelque peu en péril la possibilité de généralisation du propos dans la comparaison entre songes-fragments et songes-cadres, par exemple pour ce qui concerne l'accentuation du visuel au détriment de l'auditif ou la mise en avant de la problématique psychologique. Si le *Roman de la Rose* constitue en effet un modèle décisif pour le corpus des songes allégoriques, dont MD note avec raison qu'il est ensuite davantage placé sous le signe de Saturne et de la mélancolie (p. 579), le modèle prophétique y est aussi réactivé, autour de problématiques politiques aussi bien qu'autobiographiques (C. de Pizan ou G. de Digulleville). L'ouvrage de M. Demaules, en intégrant le *Roman de la Rose*, jette donc un pont vers une réflexion à poursuivre pour les songes allégoriques du XIII<sup>e</sup> siècle et plus généralement le corpus des songes des XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles. Pour autant, il offre une véritable somme de savoir et d'analyses sur les

songes-fragments dans le domaine romanesque des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles, remplissant ainsi pleinement le contrat annoncé par le beau titre et son sous-titre.

---

## INDEX

**Mots-clés** : dorveille, lexique, rêve

**Keywords** : dorveille, vocabulary, dream

**Parole chiave** : dorveille, lessico, sogno

**nomsmotscles** Augustin (saint), Chrétien de Troyes, Christine de Pizan, Guillaume de Conches, Guillaume de Digulleville, Jean de Meun, Prudence

**Thèmes** : Apocalypse, Bel Inconnu, Flamenca, Joseph d'Armathie, Lancelot-Graal, Lancelot Propre, Queste del saint Graal, Roman de la Rose, Timée, Celidoine, Cresus, Dame Abonde, Dame Nature, Daniel, Elyezer, Galaad, Helie, Joseph, Josephe, Label, Mordred

## AUTEURS

FABIENNE POMEL

Maître de Conférences en langue et littérature du Moyen Âge - Université Rennes II